

Contact :

Cyril Gilet
06 23 74 41 90
contact@sosforet-bourgogne.org
Gérald Grouazel
06 85 30 95 69
sosforet.franchecomte@riseup.net

5 décembre 2017



c o m m u n i q u é

Politique forestière régionale : Et si on parlait aussi un peu de forêt ?



SOS FORÊT Franche
La forêt est notre avenir - Comté

Forestiers :

Groupement forestier
du vallon du Combois
Snupfen solidaires
Franche-Comté
(syndicat de l'ONF)



SOS FORÊT Bourgogne
La forêt est notre avenir

Associations :

Adeny 89
Adret Morvan
Arpent
Collectif Forêt au Duc
FNE Bourgogne
LPO 58
Yonne Nature
Environnement

Forestiers :

Groupement forestier
du chat sauvage
Snupfen solidaires
Bourgogne
(syndicat de l'ONF)

La Région Bourgogne Franche-Comté a présenté en mars dernier sa déclinaison régionale du programme national pour la forêt et le bois, qu'elle a choisi de fusionner avec le Contrat stratégique de filière. La Région s'est engagée avec la filière professionnelle sur une orientation purement économique, malgré les remarques des associations environnementales présentes : l'augmentation prévue des prélèvements et de la productivité aura nécessairement des impacts néfastes sur la biodiversité, les sols, l'eau, le climat.

La deuxième version de ce Contrat régional forêt-bois * soumis à la Commission régionale forêt-bois le 5 décembre à Besançon essaye d'atténuer ce choix productiviste, et apporte des éléments qui répondent, tout au moins sur le papier, à certaines demandes des associations : nous saluons en particulier le signal positif qui est donné vers la qualité sylvicole et le rallongement des cycles, vers la régénération naturelle, le traitement irrégulier, ou encore vers une évaluation préalable à la transformation de forêts en plantations d'arbres.

Ces mesures, ainsi que les préconisations généralistes qui ont été ajoutées sur la préservation de certains milieux (habitats rares et continuités, vieux bois et bois mort...) auraient pu aller dans le sens d'un nécessaire rééquilibrage entre besoins de la filière et aménités de l'écosystème forestier. Mais il est fort à craindre que les pressions d'ordre économique soient les plus fortes : si le Contrat chiffre bel et bien les augmentations de récolte et développe les moyens d'y parvenir (regrouper, standardiser, mécaniser), il ne dit rien sur le financement et la mise en pratique de méthodes sylvicoles respectueuses des équilibres forestiers.

Nous estimons que les choix de politique forestière font partie du débat public et citoyen, parce qu'ils engagent des fonds publics, parce que ces choix auront des conséquences immédiates sur la vie et l'environnement de tous, et surtout parce qu'ils portent atteinte à un patrimoine séculaire qu'il convient de préserver pour les générations futures.

Nos inquiétudes restent à ce stade entières, qui plus est dans un contexte de changement climatique. Nous serons donc très vigilants sur la portée de ces annonces, dans le cadre d'un échange constructif avec les rédacteurs de ce Contrat.

* Contrat_foret-bois_BFC__Version_1__Novembre_2017

http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Contrat_foret-bois_BFC__Version_1__Novembre_2017_cle027237.pdf